



DEFAILLANCE COMPTEUR LINKY ET DOMMAGES ELECTRIQUES CAUSES

Par **PIERRESAV**, le **27/07/2022** à **19:51**

Bonjour,

ENEDIS a procédé au remplacement du compteur Linky après le constat d'une panne de courant au niveau de notre habitation. 4 appareils électro ménagers sont endommagés. Notre assureur actuel entend nous envoyer un "dépanneur" pour réparations éventuelles des appareils. Or nous sommes assurés en "valeur à neuf" au niveau de ce type de dommages. Peut-on dans ce cas nous contraindre à faire réparer les appareils ?

Nous avons déjà subi ce type de sinistre en 2019 peu après pose d'un compteur Linky et notre assureur précédent avait diligencé très rapidement un expert, et nous avons été remboursé en valeur à neuf pour les 3 appareils alors endommagés.

Autre question : l'assureur actuel envisage de se retourner contre Enedis, et dans ce cas comment récupérer la part de la franchise contractuelle ?

Merci pour réponses et conseils

Par **chaber**, le **28/07/2022** à **16:00**

bonjour

l'assureur effectue un recours sur la totalité du sinistre franchise comprise. S'il aboutit

favorablement vous récupérez la franchise